Boucle de la Sèvre Nantaise à partir du Longeron

Une randonnée proposée par ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

Randonnée n°2115424

Partez à la découverte de moulins anciens et de la Grotte à Brunet en parcourant ce sentier sauvage. Cette balade de 9km offre de nombreux points d'intérêts aux abords de la rivière

Durée :	2h55	**Difficulté :**	Moyenne
Distance :	9.11km	**Retour point de départ :**	Oui
Dénivelé positif :	119m	**Activité :**	A pied
Dénivelé négatif :	118m		
Point haut :	121m	**Commune :**	Le Longeron (49710)
Point bas :	56m		

Description

Garez-vous sur le parking de la salle omnisports (Rue de Toucharette).
Circuit balisé Jaune

(**D/A**) Engagez-vous dans la Rue de Toucharette en prenant à gauche à la sortie du parking. Traversez la D91 (**avec prudence**) et engagez-vous sur la route de ferme menant à Toucharette.

(**1**) Laissez la ferme sur votre droite et prenez le sentier qui descend jusqu'à la Sèvre.

(**2**) À ce niveau, tournez à gauche et empruntez le sentier qui longe la Sèvre.

(**3**) Passez devant le moulin de la Roche sur l'autre rive mais n'empruntez pas la chaussée, restez du même côté de la rivière. Remontez le chemin jusqu'à la D91 et prenez à droite sur environ 200m (**prudence**).

(**4**) Avant le pont des Quatre Moulines, tournez à gauche en direction de l'usine Mulliez .

(**5**) Avant d'entrer dans l'usine, empruntez le sentier pentu à gauche pour longer l'usine Après l'usine, tournez à droite sur le sentier équipé d'une rambarde. Continuez sur ce sentier dominant la Sèvre. Traversez un petit ruisseau.

(**6**) Passez devant la Grotte à Brunet puis traversez un second ruisseau avant de remonter le coteau. Continuez jusqu'à la ferme de l'Élinière.

(**7**) À ce niveau, tournez à droite et empruntez le sentier escarpé qui longe la route puis qui passe dans un sous-bois. À la sortie du bois, traversez le champ et rejoignez la route qui mène au Barrage des Rivières au Pâtis.

(**8**) Tournez à gauche et remontez la route, toujours tout droit après un virage à gauche. Celle-ci vous mènera à l'entrée du bourg du Longeron.

(**9**) Empruntez alors la Rue de Beau Soleil, puis la Rue de la Grande Fontaine. Arrivé sur la Place de la Libération, empruntez la Rue Eugène Bonnet, puis la Rue de la Boisselle pour enfin tourner à gauche et continuez la Rue de Toucharette pour le parking (**D/A**).

Points de passages

D/A **Parking de la salle omnisports**
N 47.018133° / O 1.06602° - alt. 108m - km 0

1 **Ferme à Toucharette**
N 47.015934° / O 1.082992° - alt. 84m - km 1.33

2 **- Sèvre Nantaise (rivière)**
N 47.015591° / O 1.08946° - alt. 59m - km 1.85

3 **- Moulin de la Roche**
N 47.012701° / O 1.0837° - alt. 58m - km 2.48

4 **- Pont des Quatre Moulines**
N 47.01092° / O 1.072573° - alt. 57m - km 3.5

5 **- Moulin Gallard**
N 47.013474° / O 1.066427° - alt. 64m - km 4.06

6 **- Grotte à Brunet**
N 47.009043° / O 1.058539° - alt. 70m - km 4.96

7 **Ferme de l'Élinière**
N 47.009804° / O 1.047909° - alt. 104m - km 5.92

8 **Route à gauche**
N 47.006835° / O 1.044079° - alt. 69m - km 6.51

9 **Rue de Beau Soleil**
N 47.016091° / O 1.054579° - alt. 118m - km 8.18

D/A **Parking de la salle omnisports**
N 47.018133° / O 1.06602° - alt. 108m - km 9.11

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur : https://www.visorando.com/randonnee-boucle-de-la-sevre-nantaise-a-partir-du-/

En savoir plus : *ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire*
Tel : 02 41 72 62 32 - Email : contact@osezmauges.fr - Site internet : https://www.osezmauges.fr/

Copie, vente et diffusion interdites - ZTxwMMFU

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.